

20

METZ
MÉTROPOLE
**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**
2020

COMPRENDRE LA MÉTROPOLE

- 10 | LE BUREAU MÉTROPOLITAIN
- 14 | LE BUDGET
- 16 | LES COMPÉTENCES
- 20 | METZ MÉTROPOLE
AU PLUS PRÈS DES USAGERS
- 21 | LA PARTICIPATION CITOYENNE



MÉTROPOLE SOLIDAIRE

4

SOMMAIRE



8

HABITER ET SE DÉPLACER

- 24 | MOBILITÉ ET ESPACES PUBLICS
- 26 | HABITAT ET ÉQUILIBRE SOCIAL
- 27 | URBANISME



22



28

VALORISER ET PRÉSERVER

- 30 | LES DÉCHETS
- 31 | LE GRAND CYCLE DE L'EAU
- 32 | ÉNERGIE ET TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE
- 33 | NATURE ET PAYSAGE

34

SORTIR ET DÉCOUVRIR

- 36 | TOURISME ET TOURISME D'AFFAIRES
- 37 | L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE
- 38 | LE MUSÉE DE LA COUR D'OR
- 39 | LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL
- 40 | L'OPÉRA-THÉÂTRE
- 41 | LE MÉCÉNAT



42

INNOVER ET ENTREPRENDRE

- 44 | L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- 46 | LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE,
LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR





François Grosdidier

Président de l'Eurométropole de Metz
Maire de Metz
Vice-Président de la Région Grand Est
Membre Honoraire du Parlement

édito

COORDINATION ET RÉDACTION

Eurométropole de Metz : Murielle Bosch |
TEMA

GRAPHISME

Eurométropole de Metz : Direction de
la Communication - Christophe Ferry

CRÉDIT PHOTOS

Airmegapix | Yann Arthus-Bertrand |
Barterlink | Centralia © DBI Artech Ploix |
CODEV | CROUS de Lorraine - Arnaud
Hussenot | DREAL | Eurométropole de
Metz : service Archéologie Préventive,
pôle QRCU, Luc Bertau, Pauline Cavion,
Joffrey Duval, Christophe Ferry,
Philippe Gisselbrecht, David Hourt,
Christian Legay, Jean-François Mestre,
Stéphane Rossano | Fly Pixel | Klaxit |
Le Vallon © Studio Arpentère Paysages |
Philippe Lévy | Musée de La Cour d'Or :
Laurianne Kieffer | Irénée Sutter

L'année 2020 est singulière à plus d'un titre.

C'est d'abord le souvenir douloureux d'une année de pandémie qui a paralysé, en grande partie, notre vie sociale et notre économie. Nous ne pouvons manquer de rappeler ici la mémoire des nombreuses victimes de cette épidémie ; épidémie que nous ne parvenons à maîtriser que partiellement encore en cette fin d'année 2021 !

En 2020, il a fallu faire face et la Métropole a été au rendez-vous. La Métropole a poursuivi, coûte que coûte, ses missions de service public avec l'obsession première de protéger nos concitoyens. Les services essentiels à la population ont été intégralement maintenus et assurés : transports en commun, ramassage des déchets, gestion de la voirie et de l'assainissement. Nous devons rendre hommage aux personnels de la Métropole et ceux des établissements qui lui sont liés. Ils n'ont pas failli à leurs tâches. Ils ont été, chacun dans sa spécialité et dans son métier, exemplaires.

Il a fallu, dès que les premiers vaccins étaient disponibles, organiser à la plus grande échelle possible, des campagnes publiques de vaccination afin de permettre à la population d'être protégée durablement et de permettre un retour à la normale le plus rapide possible. Là aussi, c'est une très grande réussite et une très grande satisfaction.

Il fallait parallèlement assurer les conditions d'un redémarrage des activités économiques et protéger les emplois de nos concitoyens. La Métropole y a pris une part importante, aux côtés de nos partenaires, État, Région, Département notamment.

Et puis cette année a été singulière à un autre titre puisque, tout en vivant avec angoisse cet épisode sanitaire sans précédent, les citoyens ont été appelés aux urnes pour renouveler - en deux temps - les équipes municipales puis métropolitaines. Le Conseil métropolitain a ainsi été renouvelé et son exécutif modifié pour un nouveau mandat de six années.

Le personnel métropolitain lui-même a été impacté dans son fonctionnement puisqu'il a quitté sa localisation sur le Technopôle pour rejoindre de nouveaux bâtiments dans le Quartier de l'Amphithéâtre, en proximité immédiate de la gare, du Centre des Congrès Robert Schuman et du Centre Pompidou-Metz.

L'assemblée issue de ces scrutins de 2020 travaille depuis plusieurs mois maintenant pour arrêter une feuille de route qui nous emmènera jusqu'en 2026. Le Plan Pluriannuel d'investissement, co-construit avec les communes de la Métropole, est l'un des outils de cette ambition nouvelle pour un territoire dont nous devons tous collectivement être fiers.

2020, SOUS LE SIGNE DE L'ADAPTABILITÉ ET DE LA RELANCE

LE 12 MARS 2020, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EMMANUEL MACRON ANNONCE LE PREMIER CONFINEMENT LIÉ À LA CRISE DU COVID-19. DÈS LORS, METZ MÉTROPOLE A DÛ S'ADAPTER (FERMETURE DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC, MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF SPÉCIFIQUE D'AIDE AUX PROFESSIONNELS...) TOUT EN ASSURANT LES SERVICES ESSENTIELS À LA POPULATION TELS QUE LES TRANSPORTS EN COMMUN, LE RAMASSAGE DES DÉCHETS, LA GESTION DE LA VOIRIE ET DE L'ASSAINISSEMENT. MAIS DÈS LE MOIS D'OCTOBRE, LES REGARDS SE TOURNENT VERS L'AVENIR AVEC LE LANCEMENT DU « PLAN DE REDÉMARRAGE » DE LA MÉTROPOLE AUTOUR DE TROIS AXES : LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, LA COMPÉTITIVITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ, LA COHÉSION SOCIALE.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Metz Métropole poursuit ses mesures en faveur des **mobilités douces** : achat de bus et navettes électriques ; développement du réseau cyclable à Metz, entre Marly et Coin-sur-Seille et à Moulins-lès-Metz ; aides à l'achat pour les vélos électriques ou encore mise en place de nouvelles bornes de recharge électrique. Côté **amélioration des performances énergétiques**, l'accent est mis sur l'isolation thermique des logements locatifs et bâtiments métropolitains. Enfin, une attention particulière est portée sur la **valorisation et la protection du mont Saint-Quentin**, véritable poumon vert de la métropole.





COMPÉTITIVITÉ ET ATTRACTIVITÉ

Dès les débuts de la crise sanitaire, Metz Métropole a pris des mesures de **soutien à l'économie et aux consommateurs**. Pour veiller à la compétitivité et à l'attractivité de son territoire, des travaux de rénovation des routes sont entrepris : réfection de chaussées, amélioration de traversées piétonnes, aménagement d'accessibilité et sécurisation sont au programme. D'autre part, Metz Métropole participe à la rénovation et au développement des résidences du campus du Saulcy, en partenariat avec le Crous, pour renforcer son attractivité universitaire.

LE PLAN DE REDÉMARRAGE EN CHIFFRES :

8,5 MILLIONS D'EUROS

au service du territoire

4,8 MILLIONS D'EUROS

pour la transition écologique

2,5 MILLIONS D'EUROS

pour la compétitivité et
l'attractivité

1,2 MILLION D'EUROS

pour la cohésion sociale

Ces sommes s'ajoutent aux mesures prises au cours du printemps 2020 (3 millions d'euros)

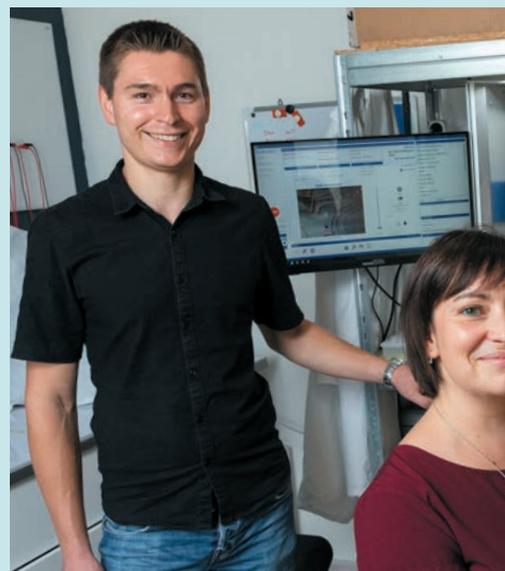
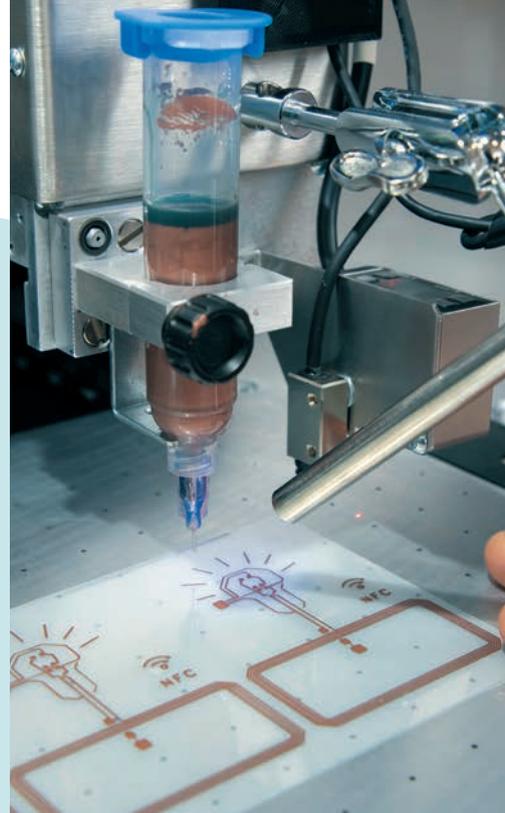
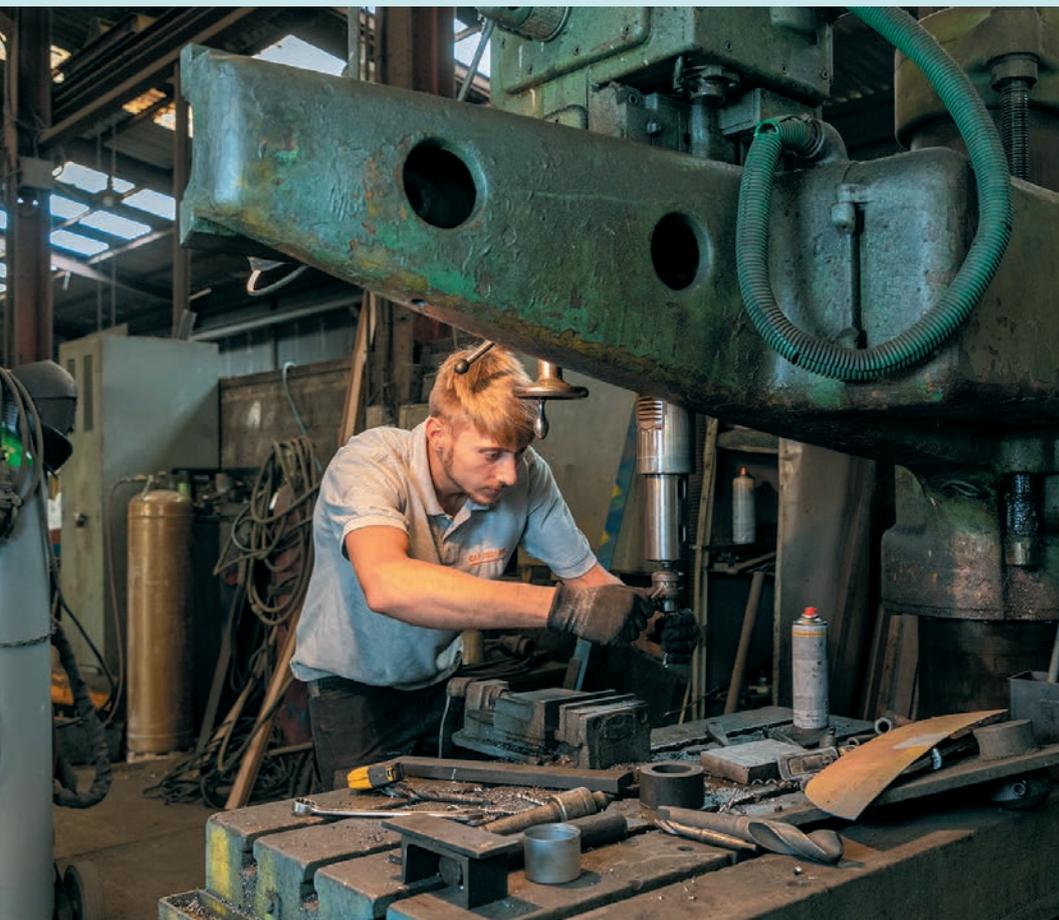


SOLIDARITÉ

Pour aider les ménages les plus modestes à se loger, Metz Métropole augmente l'enveloppe réservée au **Fonds de solidarité logement (FSL) de 200 000 euros**. Concernant les mobilités, 75 nouveaux arrêts de transport en commun sont mis aux normes d'accessibilité.

MÉTROPOLE SOLIDAIRE

AIDES AUX ENTREPRISES



FONDS RÉGIONAL DE SOLIDARITÉ RÉSISTANCE

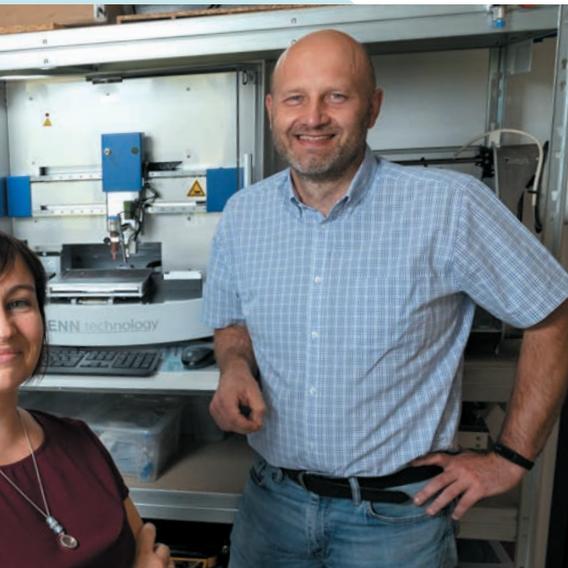
Metz Métropole participe au **fonds « Résistance »** pour le soutien à l'économie locale. Concrètement, elle consacre **451 000 euros** à ce fonds, auquel ont abondé dans les mêmes proportions le Département de la Moselle, la Région Grand Est et l'État (Banque des territoires), pour une enveloppe globale de 1,8 million d'euros. Ces avances de trésorerie, remboursables dans un délai d'un an (voire plus en cas de difficulté), permettent

aux entreprises, aux commerces et aux associations - surtout les petites structures - de bénéficier d'une aide de 2 000 à 20 000 euros sous forme de prêt à taux zéro, en substitution ou en complément d'un prêt bancaire. L'instruction des demandes pour les entreprises de Metz Métropole est assurée par l'agence Inspire Metz. Au total, ce sont **159 entreprises** qui bénéficient du dispositif sur le territoire.



AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES

Pour aider les entreprises à traverser cette crise inédite, Metz Métropole décide de reporter le versement mobilité et la collecte de la taxe locale de séjour de plusieurs mois : des **dispositifs d'aides fiscales indispensables**, en faveur de leurs trésoreries. Pour accroître la dynamique entrepreneuriale sur son bassin de vie, l'agence Inspire Metz accompagne, elle, les entreprises pour faciliter leur implantation sur le territoire et ainsi optimiser leurs conditions de développement.



DES COMMERÇANTS CONNECTÉS

« Construire de nouvelles solutions ensemble » : Metz Métropole et l'agence Inspire Metz encouragent la complémentarité entre vente sur place et vente à distance. Un dispositif de « click & collect » est ainsi mis en place et la liste des commerçants partenaires est accessible sur le site d'Inspire Metz. Un projet de place de marché locale (*marketplace* en anglais) démarre également, afin de permettre aux commerçants volontaires de disposer d'une offre de vente en ligne, en complément de leur boutique physique. « **J'achète à Metz Métropole** » verra le jour en 2021.

DE 44 À 46 !

Les communes de **Roncourt** (1003 habitants, communauté de communes du Pays Orne-Moselle) et de **Lorry-Mardigny** (650 habitants, communauté de communes Mad & Moselle) sollicitent leur adhésion à Metz Métropole. Par délibération du 23 novembre 2020, le Conseil de la Métropole a décidé d'accepter unanimement le principe de ces deux nouvelles adhésions. Au terme d'un processus de délibération au sein de chaque conseil municipal, les commissions départementales de coopération intercommunale 54 et 57 donneront leur avis. Les Préfets devront ensuite se prononcer sur le retrait des deux communes de leurs Communautés de Communes respectives.

Roncourt et Lorry-Mardigny feront alors partie des 46 communes de Metz Métropole au 1^{er} janvier 2022.

NOUVELLE ADRESSE !



En novembre, Metz Métropole déménage place du Parlement, à l'arrière de la gare de Metz, au sein du bâtiment « **Centralia** », dont elle a fait l'acquisition. Après 14 mois de travaux, Demathieu-Bard Immobilier a livré les 9 878 m² du bâtiment dessiné par l'architecte irlandais John d'Eath. **350 agents** de la métropole ont pu prendre possession des lieux et découvrir leur nouvel espace de travail.

La « **Maison de la Métropole** » est désormais à proximité immédiate du centre-ville et facilement accessible par tout moyen de transport pour favoriser l'accueil des usagers.

Comprendre la Métropole

L'année 2020 voit le quotidien de la planète bouleversé par l'arrivée de la COVID-19. Malgré les aléas de cette crise sanitaire, la vie institutionnelle de la métropole se poursuit. En effet, aux élections municipales succède celle du nouveau Président de la métropole et la constitution du nouveau Conseil métropolitain à l'été. Le déménagement à la Maison de la Métropole en novembre marque lui aussi une nouvelle étape pour la collectivité, tandis que les services adaptent leur organisation pour accomplir leurs missions, que ce soit sur le terrain ou en télétravail. Enfin, dans un souci de proximité et de cohérence renforcée de son action auprès de la population, la métropole a pris de nouvelles compétences auparavant dévolues au Conseil départemental : l'aide aux jeunes en difficulté et l'aide à la pierre ainsi que le fonds de solidarité logement.

44
communes

Au cœur d'une aire urbaine de
500 000 habitants



305 km²

22 000
étudiants

99
élus communautaires

LE BUREAU MÉTROPOLITAIN



Président
François GROSIDIER
Maire de Metz



1^{er} Vice-Président
Jean-Luc BOHL
Maire de Montigny-lès-Metz
Tourisme et relations
internationales



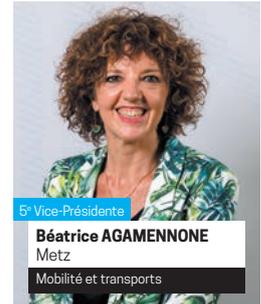
2^e Vice-Président
Cédric GOUTH
Maire de Woippy
Développement économique



3^e Vice-Président
Henri HASSER
Maire du Ban-Saint-Martin
Planification



4^e Vice-Président
Thierry HORY
Maire de Marly
Finances



5^e Vice-Présidente
Béatrice AGAMENNONE
Metz
Mobilité et transports



6^e Vice-Président
Jean BAUCHEZ
Maire de Purnoy-lès-Metz
Coopérations et services
aux communes



7^e Vice-Président
Khalifé KHALIFÉ
Metz
Solidarités et santé



8^e Vice-Président
Bruno VALDEVIT
Maire d'Ars-sur-Moselle
Service public de l'eau



9^e Vice-Président
François CARPENTIER
Maire de Cuvry
Assainissement



10^e Vice-Président
Daniel DEFAUX
Maire de Plappeville
Ressources Humaines



11^e Vice-Présidente
Martine MICHEL
Maire de Purnoy-la-Chétive
Participation citoyenne
et relation aux citoyens



12^e Vice-Président
Roger PEULTIER
Maire de Rozérieulles
Commande publique



13^e Vice-Président
Marc SCIAMANNA
Metz
Enseignement supérieur,
recherche et vie étudiante



14^e Vice-Présidente
Frédérique LOGIN
Maire d'Amanvillers
Infrastructures d'énergie



15^e Vice-Président
Frédéric NAVROT
Maire de Scy-Chazelles
Habitat et logement



16^e Vice-Présidente
Anne FRITSCH-RENARD
Metz
Stratégie métropolitaine



17^e Vice-Président
Philippe GLESER
Maire de Lorry-lès-Metz
Transition écologique
et paysages



18^e Vice-Présidente
Nathalie SPORMEIEUR
Maire de Saulny
Vie associative
et équipements sportifs



19^e Vice-Président
Bertrand DUVAL
Maire de La Maxe
Voirie et espaces publics



20^e Vice-Président
François HENRION
Maire d'Augny
Collecte et valorisation
des déchets



Conseillère déléguée
Fatiha ADDA
Woippy
Politique de la ville



Conseillère déléguée
Claire ANCEL
Maire de Châtel-Saint-Germain
Numérique



Conseiller délégué
Jean-Louis BALLARINI
Maire de Chieulles
Hygiène et Sécurité



Conseiller délégué
Daniel BAUDOÛIN
Maire de Sainte-Ruffine
Mécénat



Conseiller délégué
Manuel BROCARD
Maire de Longeville-lès-Metz
Biodiversité



Conseiller délégué

Jean COMBELLES
Maire de Vaux

Réglementation de la publicité
et application du droit des sols



Conseiller délégué

Vincent DIEUDONNÉ
Maire de Vany

Protection animale
et fourrière animale



Conseiller délégué

Pierre BAUDRIN
Maire de Vernéville

Sentiers de randonnée
et balades nature



Conseiller délégué

Antoine DORR
Maire de Vantoux

Gestion des milieux aquatiques
et prévention des inondations



Conseiller délégué

Michel DUMONT
Maire de Féy

Système de régulation du trafic



Conseiller délégué

Pierre FACHOT
Maire de Jussy

Gestion foncière



Conseiller délégué

Patrick GRIVEL
Maire de Laquenexy

Contrôle de gestion et évaluation
des politiques publiques



Conseiller délégué

Pascal HUBER
Maire de Chesny

Coopération décentralisée, relation
avec les autorités militaires et le
monde patriotique



Conseillère déléguée

Armelle HUET
Maire de Noisseville

Insertion sociale et professionnelle



Conseillère déléguée

Jocelyne KOLODZIEJ
Maire de Coin-sur-Seille

Administration générale



Conseiller délégué

Walter KURTZMANN
Maire de Peltre

Bâtiments métropolitains



Conseillère déléguée

Anne-Marie LINDEN
Maire de Coin-lès-Cuvry

Tri, recyclage et économie
circulaire



Conseiller délégué

Jean-François LOSCH
Maire de Lessy

Protection et valorisation
du Mont Saint-Quentin



Conseiller délégué

Philippe MANZANO
Maire de Mécleuves

Animation et diffusion
culturelles sur le territoire



Conseiller délégué

Pierre MUEL
Maire de Marieulles

Suivi des délégations
et partenariats



Conseillère déléguée

Martine NICOLAS
Maire de Peltre

Conteneurisation des déchets



Conseiller délégué

Christophe PRÉVOST
Saint-Julien-lès-Metz

Plan vélo



Conseillère déléguée

Sylvie ROUX
Maire de Mey

Commerce



Conseiller délégué

Stanislas SMIAROWSKI
Maire de Jury

Économie sociale et solidaire



Conseiller délégué

Dominique STREBLY
Maire d'Ars-Laquenexy

Relations avec les autorités
de sécurité civile et publique,
accueil des gens du voyage



Conseiller délégué

Patrick THIL
Metz

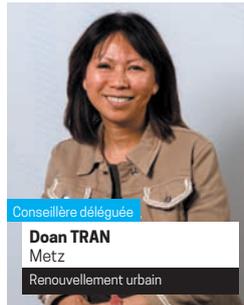
Établissements culturels



Conseiller délégué

Michel TORLOTING
Maire de Gravelotte

Agriculture et circuits courts



Conseillère déléguée

Doan TRAN
Metz

Renouvellement urbain



Conseiller délégué

Claude VALENTIN
Maire de Nouilly

Archéologie préventive



Conseiller délégué

Lucien VETSCH
Montigny-lès-Metz

Action sociale du personnel



Conseiller délégué

Jean-Claude WALTER
Maire de Saint-Privat-la-Montagne

Parcs de stationnement



Conseillère déléguée

Marilynne WEBERT
Maire de Pouilly

Métropole inclusive, lutte contre les
discriminations, égalité femmes-
hommes, accessibilité et handicap

LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN

AMANVILLERS M. Mme Frédérique LOGIN (M. David BELLI)
ARS-LAQUENEXY M. Dominique STREBLY (M. David MERCIER)
ARS-SUR-MOSELLE M. Bruno VALDEVIT (Mme Muriel DALMARD)
AUGNY M. François HENRION (Mme Béatrice GLATTFELDER)
CHÂTEL-SAINT-GERMAIN M. Mme Claire ANCEL (M. Claude DELAGRANGE)
CHESNY M. Pascal HUBER (M. Pascal MALAPERT)
CHIEULLES M. Jean-Louis BALLARINI (Mme Nicole SEVESTRE)
COIN-LÈS-CUVRY M. Mme Anne-Marie LINDEN (M. Régis GAUTHIER)
COIN-SUR-SEILLE M. Mme Jocelyne KOLODZIEJ (Mme Laetitia JUSTE)
CUVRY M. François CARPENTIER (M. Dominique CHATEAU)
FÉY M. Michel DUMONT (Mme Françoise LAURENT)
GRAVELOTTE M. Michel TORLOTING (M. Dominique BRIOUX)
JURY M. Stanislas SMIAROWSKI (Mme Solange OZBOLT)
JUSSY M. Pierre FACHOT (Mme Frédérique PONCY-KUHN)
LA MAXE M. Bertrand DUVAL (M. Thierry PERNET)
LAQUENEXY M. Patrick GRIVEL (Mme Martine SALZMANN)
LE BAN-SAINT-MARTIN M. Henri HASSER (Mme Sylvie DIEDRICH)
LESSY M. Jean-François LOSCH (Mme Jocelyne BASTIEN)
LONGEVILLE-LÈS-METZ M. Manuel BROCARD (Mme Rosa Marie MEIXEIRA)
LORRY-LÈS-METZ M. Philippe GLESER (Mme Marie-Andrée BRULE)
MARIEULLES-VEZON M. Pierre MUEL (M. Olivier MITZNER)
MARLY M. Thierry HORY, Mme Odile JACOB-VARLET, M. Christian NOWICKI
MÉCLEUVES M. Philippe MANZANO (Mme Eliane CABIROL)
METZ M. François GROSDIDIER, Mme Béatrice AGAMENNONE, M. Khalifé KHALIFE, Mme Nathalie COLIN-OESTERLE,
M. Patrick THIL, Mme Anne DAUSSAN-WEIZMAN, M. Julien VICK, Mme Martine NICOLAS, M. Marc SCIAMANNA,
Mme Jacqueline SCHNEIDER, M. Eric LUCAS, Mme Anne STEMART, M. Julien HUSSON, Mme Isabelle LUX,
M. Bouabdellah TAHRI, Mme Patricia ARNOLD, M. Hervé NIEL, Mme Caroline AUDOUY, M. Guy REISS,
Mme Anne FRITSCH-RENNARD, M. Jean-Marie NICOLAS, Mme Gertrude NGO KALDJOP, M. Ferit BURHAN,
Mme Stéphanie CHANGARNIER, M. Blaise TAFFNER, Mme Amandine LAVEAU-ZIMMERLE, M. Laurent DAP,
Mme Isabelle VIALLAT, M. Timothée BOHR, M. Laurence MOLE-TERVER, M. Bernard STAUDT, Mme Doan TRAN,
M. Xavier BOUVET, Mme Danielle BORI, M. Jérémy ROQUES, Mme Hanifa GUERMITI, M. Nicolas TOCHET,
Mme Pauline SCHLOSSER, M. Sébastien MARX, Mme Marina VERRONNEAU, M. Denis MARCHETTI,
Mme Françoise GROLET, M. Grégoire LALOUC
MEY M. Mme Sylvie ROUX (M. François HARMAND)
MONTIGNY-LÈS-METZ M. Jean-Luc BOHL, Mme Aude GREGOIRE, M. Lucien VETSCH, Mme Véronique KREMER,
M. Salvatore TABONE, Mme Arielle SCHWARTZBERG, M. Dimitri SOKOLOWSKI, Mme Christiane GREINER
MOULINS-LÈS-METZ M. Jean BAUCHEZ (Mme Claudie FUZEWSKI)
NOISSEVILLE M. Mme Armelle HUET (M. Guy ROLLIN)
NOUILLY M. Claude VALENTIN (Mme Elisabeth NICOLAZO-CRACH)
PELTRE M. Walter KURTZMANN (Mme Martine GILLARD)
PLAPPEVILLE M. Daniel DEFAUX (Mme Cathie PONT)
POUILLY M. Mme Marilyn WEBERT (M. Régis ZARDET)
POURNOY-LA-CHÉTIVE M. Mme Martine MICHEL, (Mme Sylvie MAURICE)
ROZÉRIEULLES M. Roger PEULTIER (Mme Martine CHENET)
SAINTE-RUFFINE M. Daniel BAUDOUIN (Mme Sylvie HAHN)
SAINT-JULIEN-LÈS-METZ M. Christophe PREVOST (Mme Sandrine HAMM NIZETTE)
SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE M. Jean-Claude WALTER (Mme Anne Elisabeth DOUTRE)
SAULNY M. Mme. Nathalie SPORMEYEUR (M. Frédéric VERONESE)
SCY-CHAZELLES M. Frédéric NAVROT (Mme Catherine BASSOT)
VANTOUX M. Antoine DORR (Mme Françoise JAN)
VANY M. Vincent DIEUDONNE (Mme Clarisse BUHLER)
VAUX M. Jean COMBELLES (M. Christian FAVRE)
VERNÉVILLE M. Pierre BAUDRIN (M. Laurent KARMANN)
WOIPPY M. Cédric GOUTH, Mme Yamouna BELKAHLA,
M. Erfane CHOUIKHA, Mme Fatiha ADDA, M. Alain PIERRET



NOUVELLE MANDATURE

élection de François Grosdidier

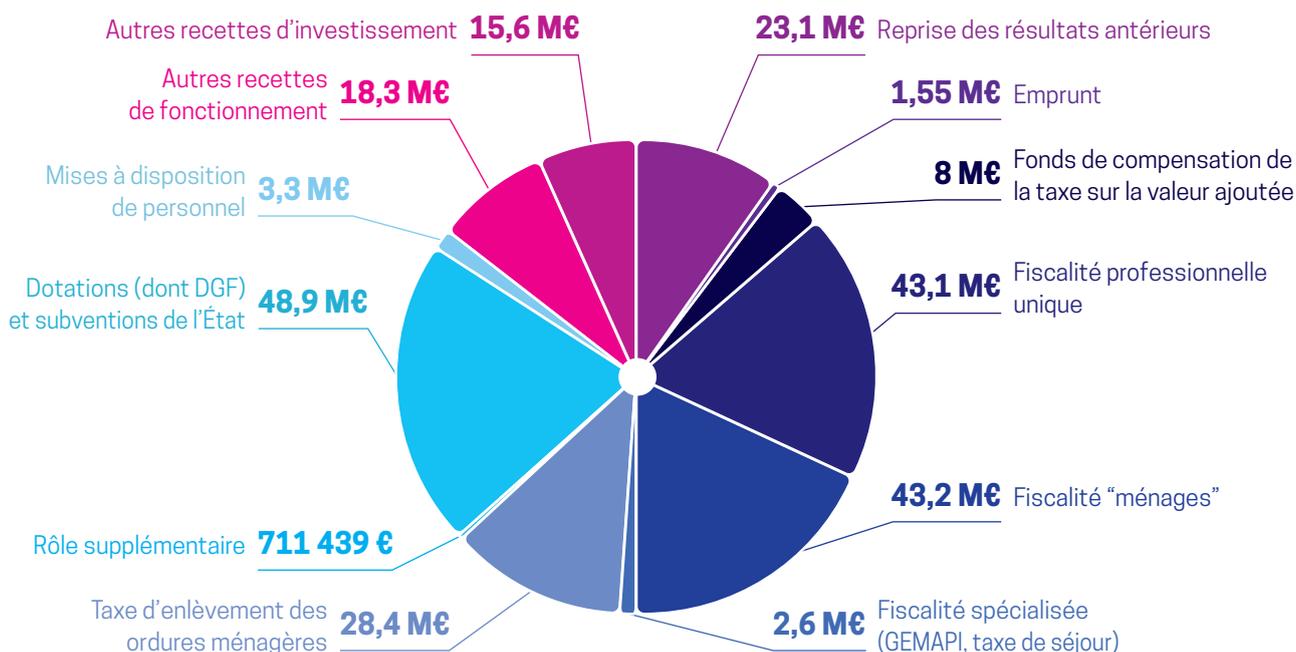
Président de Metz Métropole

lors du Conseil métropolitain

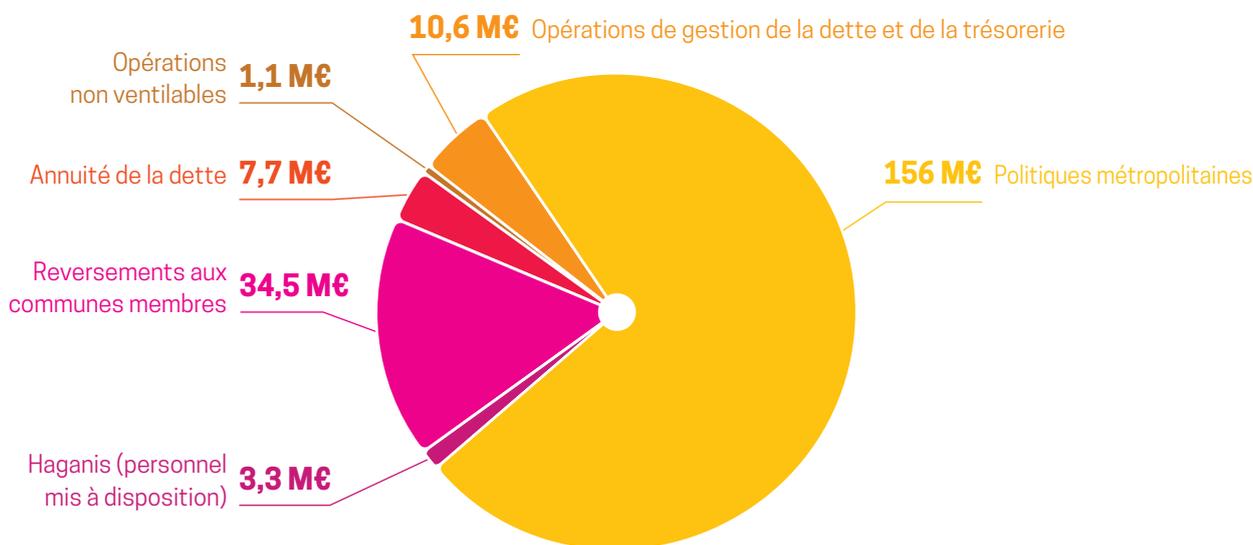
du 8 juillet 2020

LE BUDGET DE METZ MÉTROPOLE EN 2020

RECETTES RÉELLES (BUDGET PRINCIPAL) : 237,2 M€

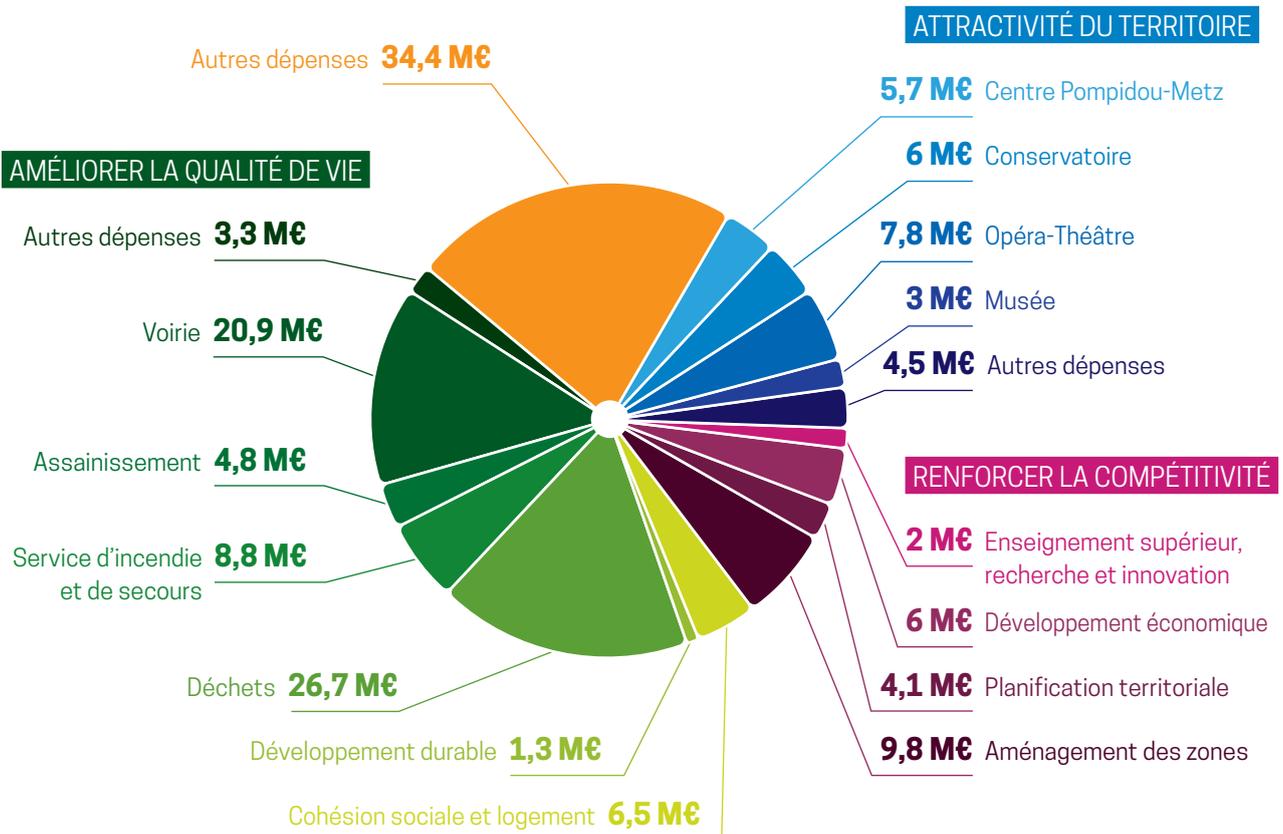


DÉPENSES RÉELLES (BUDGET PRINCIPAL) : 213,3 M€



| | RECETTES RÉELLES EN M€ | DÉPENSES RÉELLES EN M€ |
|------------------------|------------------------|------------------------|
| Transports publics | 68,6 | 68,9 |
| Déchèteries | 4 | 4,5 |
| Archéologie préventive | 1,8 | 2,4 |
| Eau potable | 0,09 | 0,11 |
| Zones en régie | 5,9 | 5,6 |

DÉTAIL DES POLITIQUES MÉTROPOLITAINES EN M€ :



INVESTISSEMENTS 2020



LES COMPÉTENCES

POUR RAPPEL, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE METZ MÉTROPOLITE EST DEVENUE UNE MÉTROPOLITE LE 1^{ER} JANVIER 2018. CELA IMPLIQUE DES NOUVEAUX CHAMPS D'INTERVENTIONS ET DES NOUVELLES MISSIONS.



DÉVELOPPEMENT DE L'AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

- Création, aménagement et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- Actions de développement économique ; soutien et participation au pilotage des pôles de compétitivité
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, socio-culturels, socio-éducatifs et sportifs d'intérêt métropolitain
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme
- Programme de soutien et aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche, et aux programmes de recherche
- Création, gestion et entretien des sentiers de randonnée dans le cadre du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE MÉTROPOLITAIN

- Schéma de Cohérence territoriale (SCoT) et schéma de secteur ; Plan local d'urbanisme (PLU), document en tenant lieu ou carte communale ; définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain ; actions de valorisation du patrimoine naturel et paysager ; constitution de réserves foncières
- Organisation de la mobilité ; création, aménagement et entretien de voirie ; signalisation ; abris de voyageurs ; parcs et aires de stationnement et Plan de déplacements urbains (PDU)
- Création, aménagement et entretien des espaces publics dédiés à tout mode de déplacement urbain, et leurs ouvrages accessoires
- Participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares
- Établissement, exploitation, acquisition et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de télécommunications
- Instruction des autorisations liées au droit des sols
- Archéologie préventive





GESTION DES SERVICES D'INTÉRÊT COLLECTIF

- Assainissement et eau
- Création, gestion, extension et translation des cimetières et sites cinéraires d'intérêt métropolitain ; création, gestion et extension des crématoriums
- Service d'incendie et de secours
- Service public de défense extérieure contre l'incendie
- Fourrière animale

POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT

- Programme local de l'habitat (PLH)
- Politique du logement ; aides financières et actions en faveur du logement social ; actions en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti, réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage, et des terrains familiaux locatifs
- Attribution des aides au titre du Fonds de solidarité pour le logement



PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE

- Gestion des déchets ménagers et assimilés
- Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores
- Contribution à la transition énergétique
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Élaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz
- Création, aménagement, entretien et gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbains
- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



POLITIQUE DE LA VILLE

- Élaboration du diagnostic de territoire et définition des orientations du Contrat de Ville
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, local et d'insertion économique et sociale, et des dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Programmes d'actions définis dans le Contrat de Ville
- Aide aux jeunes en difficulté
- Actions de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu





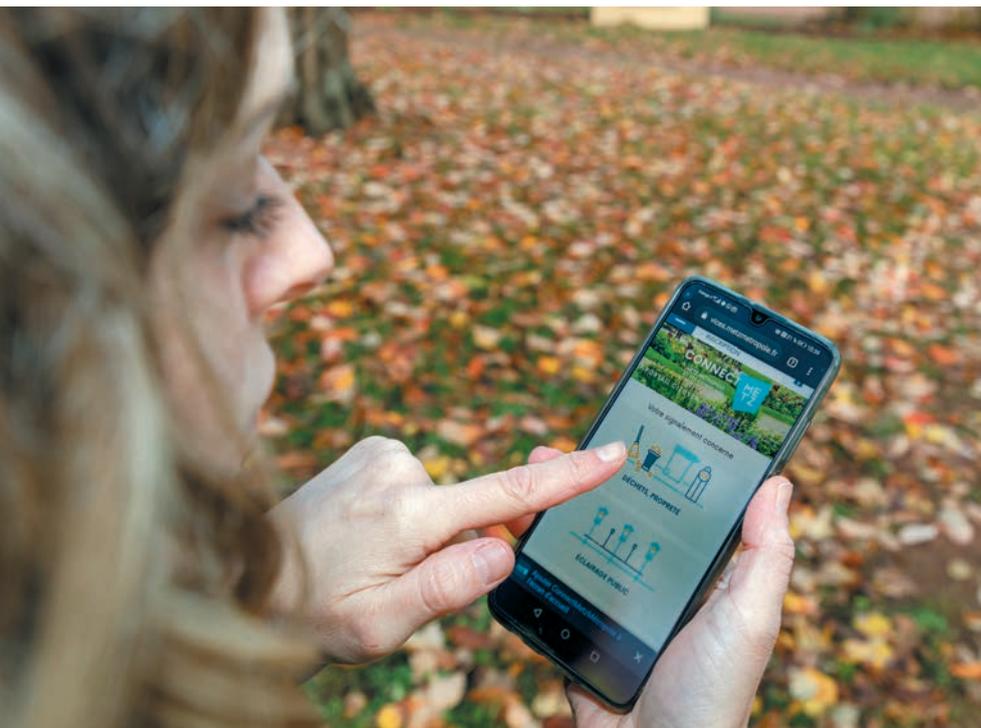
ACTIONS DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

La prévention spécialisée vise à **prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale** des jeunes et des familles dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville et dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale. La métropole se substitue de plein droit au Département dans les droits et obligations relatifs aux conventions existantes entre le Département et les deux associations œuvrant sur le territoire, à savoir le CMSEA et Apsis-Emergence.

LES AIDES À LA PIERRE : UNE DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE

Les aides à la pierre permettent de soutenir la **création de logements sociaux, l'accession à la propriété et la réhabilitation du parc privé**. Concernant le parc public, les bailleurs sociaux obtiennent des agréments permettant de bénéficier de prêts à taux réduits mais aussi de subventions de l'État et de la collectivité. Ces aides font l'objet d'une convention signée entre l'État et Metz Métropole, déléguant à cette dernière la compétence pour les attribuer, et définissant à la fois les objectifs à atteindre et les moyens alloués pour cela. Mise en œuvre effective : 1^{er} janvier 2021.

METZ MÉTROPOLE AU PLUS PRÈS DES **USAGERS** ET DES **COMMUNES**



PACTE DE GOUVERNANCE : TERRAIN DE CONFIANCE

En novembre 2020, une délibération acte la réflexion et la rédaction d'un Pacte de Gouvernance entre la métropole et ses communes. Il définit **les valeurs essentielles qui unissent tous les membres de l'intercommunalité** (confiance, respect, solidarité...). Il prend appui à la fois sur la vision stratégique du Projet métropolitain partagé et sur la nécessité d'une proximité forte. L'un de ses engagements est de réaffirmer le rôle de porte d'entrée des communes pour les usagers de la métropole. Un formulaire en ligne est accessible à tous les habitants, à la fois sur les sites des communes et sur le site de la métropole (rubrique « à votre service ») pour effectuer toute demande : commander un composteur, signaler une anomalie sur la voie publique... L'utilisateur peut donc s'adresser directement à sa commune même si sa requête relève des compétences de la métropole.

RESTER MOBILISÉS

La crise sanitaire oblige les agents de la métropole à s'adapter pour maintenir la qualité de service. Ils sont rapidement équipés pour assurer leurs **missions en télétravail** et formés à de nouveaux outils dématérialisés pour répondre aux demandes des usagers tandis que le standard téléphonique est maintenu aux heures habituelles. L'arrivée à la Maison de la Métropole signe aussi le **déploiement d'un système de téléphonie** offrant une meilleure réactivité et un suivi plus rigoureux des appels.

PRÉPARER LE NOUVEAU MANDAT

Metz Métropole développe à l'attention de ses nouveaux élus un ensemble d'outils inédits pour favoriser leur prise de fonction :

- **une mallette d'accueil**, réunissant les éléments de base utiles à tous les élus (guide de déontologie, présentation des compétences de la métropole...);
- **un portail destiné aux élus**, regroupant les liens vers les applications numériques et les informations et documents fondateurs nécessaires au bon exercice du mandat ;
- **un cycle de formation** mêlant 4 parcours (fondamentaux de la métropole, fondamentaux de l' élu, spécialisation pour les vice-présidents et conseillers délégués et développement personnel via le DIF-Elus).

LA PARTICIPATION CITOYENNE

APRÈS AVOIR CÉLÉBRÉ SES 10 ANS EN 2019, LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE METZ MÉTROPOLE (CODEV) POURSUIT SES ACTIONS. IL LIVRE SES RÉFLEXIONS SUR LE SUJET « METZ MÉTROPOLE ET LA PANDÉMIE ». IL SE CONCENTRE ÉGALEMENT SUR LA QUESTION DE « LA VIE DU CITOYEN MÉTROPOLITAIN FACE AU REGARD DU PHÉNOMÈNE TRANSFRONTALIER » EN LIVRANT LE VOLET DIAGNOSTIC DE SON ÉTUDE.



PANDÉMIE, TRANSFRONTALIERS ET « NAVETTEURS »

En 2020, malgré le confinement, le Codev se mobilise sur la pandémie en livrant en juin une « **note Covid-19** » formulant à la métropole constats et premières propositions : communication avec le citoyen, enjeu de cohésion sociale, priorités à requestionner... la crise sanitaire invite à changer de regard et le Codev entend y contribuer. La séance plénière d'octobre durant laquelle le Codev accueille le nouveau Président de Metz Métropole est aussi l'occasion de présenter les travaux de l'assemblée et d'échanger sur les enjeux à venir.

Les **questions transfrontalières** sont par ailleurs au centre de sa réflexion et nouvellement éclairées par la situation sanitaire. Grâce à une étude réalisée à partir de la consultation de « navetteurs » et d'acteurs institutionnels : avec quelque 10 000 travailleurs frontaliers résidant à Metz Métropole, le Luxembourg est le premier employeur du territoire. « **C'est un phénomène en expansion, qui doit occuper une place à part entière dans la définition des services et du cadre de vie de la métropole. Au-delà de la question des mobilités, avec la saturation de l'autoroute A 31 et du TER, d'autres politiques métropolitaines doivent prendre en compte le fait frontalier** », a d'ailleurs souligné Marie-Claude Malhomme, Présidente du Codev.

Dans ce premier volet d'étude livré en juin 2020, le Codev donne toute la mesure de **l'impact transfrontalier** sur le territoire métropolitain. Il met en perspective le second volet de son étude qui interviendra en 2021 au travers des propositions touchant au territoire, la conception urbaine, les politiques environnementales, l'habitat, l'offre de services, la formation, les mobilités, la santé, la culture, l'emploi dans la métropole... et, bien sûr, la position institutionnelle et politique de Metz Métropole.

An aerial photograph of a city street, likely Metz, France. The image shows a dense urban environment with multi-story buildings featuring red-tiled roofs. A prominent church tower with a blue roof and arched windows is visible in the upper center. The street below has a few cars and a pedestrian crossing. The overall scene is captured from a high angle, looking down on the city.

Habiter et se déplacer

La sobriété est au cœur de la politique de Metz Métropole en matière de mobilité. Le vélo tient le haut du pavé avec des actions allant de la « formation » des plus jeunes en passant par l'aide à l'achat de vélo et le développement d'itinéraires plus sécurisés et attractifs, tandis que la métropole renforce son parc de bus électriques. En matière d'habitat et de cohésion sociale, la métropole se structure pour exercer ses nouvelles compétences en matière d'aides à la pierre et aux jeunes en difficulté, tout en entrant en phase active de son programme *D'Abord Toit* qui vient en aide aux sans-abris.

Le Plan local d'urbanisme intercommunal entre dans une phase d'études tandis que la démarche de Règlement local de publicité intercommunal démarre en fin d'année 2020.



MOBILITÉ ET ESPACES PUBLICS

MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE, LES EFFORTS DE LA MÉTROPOLÉ EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DOUCES ET D'UNE MEILLEURE COHABITATION DES USAGERS DE LA VOIRIE NOTAMMENT, SE POURSUIVENT SANS RELÂCHE EN 2020.

QUALITÉ DE L'AIR TOUJOURS...

Une nouvelle génération de Bus à haut niveau de service fait son entrée sur les lignes **METTIS**. Les **trois véhicules** acquis offrent plus de services (écrans d'information dynamique, prises USB) et sont équipés de deux moteurs électriques contre un pour les anciens. Grâce à un nouvel additif, ils sont aussi moins émetteurs de particules d'azote.

L'achat de **5 bus articulés, 4 bus standards et 1 minibus électrique** soutient le renouvellement du parc de véhicules. En roulant toujours plus vert puisque dotés d'un système titano-hybride, les autobus à assistance électrique permettent une économie de carburant et une pollution moindre.



UN MAÎTRE MOT : ADAPTATION

Le réseau **Le Met'** a adapté son **plan de transport** au gré des contraintes sanitaires tout au long de l'année 2020. L'objectif étant de garantir un service aux usagers qui continuent à se déplacer pour le travail et les soins, etc. ou encore de répondre à la réouverture des commerces par exemple.

CYCLISTES EN HERBE

La **Vélo-école métropolitaine** propose aux classes élémentaires du territoire un cycle d'apprentissage pour développer l'usage de la bicyclette dans le cadre du programme national « savoir rouler ». Sensibilisés à la qualité de l'air - grâce aux animations d'Atmo Grand Est - et attestation de première éducation à la route en poche, nos jeunes cyclistes sont prêts pour suivre le chemin des adeptes.



RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU VÉLO

Si Metz Métropole veille à supprimer petit à petit les discontinuités cyclables sur les différents parcours, elle répond à l'enjeu sanitaire lié au coronavirus en mettant en place des **pistes cyclables expérimentales** à la sortie du premier confinement. Ainsi, sont réalisées la jonction entre les deux itinéraires cyclables au niveau du pont des Grilles et des intersections puis d'autres aménagements rue Pasteur, place Jean Moulin, rue du Sablon, rue Jules Lagneau et rue Gabriel Pierné.

Une **aide financière** à l'achat d'un vélo (s'élevant à **30 %** du prix d'acquisition pour un montant maximum de 300 euros) vient par ailleurs encourager la pratique de ces pistes au quotidien.

COVOITURER POUR ALLER AU TRAVAIL

Klaxit, leader européen du covoiturage domicile - travail, arrive dans le Grand Est, fort de son expérience à Nantes, Rouen et Angers. Pour assurer son succès, le réseau est constitué des principaux employeurs : hôpitaux, CAF, UEM notamment et désormais de Metz Métropole. Un bon moyen de garantir un minimum de passagers - voyageant dans une même direction - au conducteur et réciproquement. Tarifs préférentiels pour les passagers, rémunération pour le chauffeur, la métropole peut prendre en charge une partie du coût des déplacements de ses agents.



225 PLACES DE STATIONNEMENT

Au cœur du quartier de l'Amphithéâtre, le **parking Messageries** est réalisé pour soutenir l'activité commerçante et accompagner le développement du quartier. La Ville de Metz, la métropole et la Saremm innovent en installant un fossé végétalisé qui recueille les eaux de pluie.

QUELQUES OPÉRATIONS D'ENVERGURE

Rues Paul Tornow, Lothaire et Grange-le-Mercier

Sécurité des usagers, embellissement et mise aux normes réglementaires de l'espace public, Metz Métropole et la Ville de Metz ont engagé bon nombre de travaux de requalification. Les désagréments de circulation laissent progressivement place à un cadre de vie amélioré pour les riverains comme pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes (étude des zones de rencontre, de l'offre de stationnement, quais de bus plus attractifs, plantation d'arbres et de végétation...).

La petite reine toujours à l'honneur

Dans le cadre du plan vélo de la Ville de Metz, et conformément au Schéma directeur cyclable de Metz Métropole, des travaux d'aménagement de **voies vertes** ont eu lieu boulevard Maginot et rue Henry de Ranconval. Ils assurent ainsi une continuité de circulation de la Porte des Allemands aux boulevards de Trèves et Maginot. L'aménagement de la voie rue de la Charmine à Metz-Magny et avenue de Magny à Marly conforte, quant à lui, tous les déplacements non motorisés (y compris à cheval) et en toutes saisons.

Réfection du pont Jean Burger à Saint-Julien-lès-Metz

Rénovation de la structure et de l'étanchéité de l'ouvrage, mise aux normes des garde-corps.

POLITIQUE DE L'HABITAT ET ÉQUILIBRE SOCIAL

AVEC LA PRISE DE 3 NOUVELLES COMPÉTENCES (PRÉVENTION SPÉCIALISÉE, FONDS D'AIDE AUX JEUNES, FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT) AU 1^{ER} JANVIER 2020, LA MÉTROPOLE RENFORCE SES POLITIQUES SOCIALES. ELLE FAIT ÉGALEMENT ÉVOLUER SA POLITIQUE DE L'HABITAT AVEC L'ADOPTION DE SON TROISIÈME PLAN LOCAL DE L'HABITAT (PLH) QUI SE VEUT AMBITIEUX ET AXÉ SUR LES PUBLICS LES PLUS FRAGILES. AINSI, UNE ATTENTION PARTICULIÈRE SERA PORTÉE SUR L'AIDE AUX SANS-ABRIS ET AUX JEUNES.



LES GRANDES ORIENTATIONS DU TROISIÈME PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Le troisième PLH est approuvé en début d'année et couvrira la période **2020-2025**. En fédérant les communes et les acteurs de l'habitat, Metz Métropole ambitionne de :

- **diversifier l'offre** de logements et faciliter le parcours résidentiel de chacun,
- **favoriser la mixité sociale** et répondre aux besoins spécifiques,
- **réhabiliter le parc ancien** et promouvoir un habitat durable,
- **piloter et partager** la mise en œuvre de la politique de l'habitat.

D'ABORD TOIT : OBJECTIF, UN TOIT POUR TOUS

En 2019, le dispositif *D'abord Toit*, porté par l'Association d'information et entraide mosellane (AIEM), remportait l'appel à projet lancé par Metz Métropole dans le cadre du **plan Logement d'abord**. Piloté par l'État, celui-ci a pour objectif de diminuer le nombre de sans-abris. Si l'AIEM vise le relogement de **vingt personnes en deux ans**, la moitié de l'objectif est déjà réalisé fin 2020. Intervenants sociaux, psychologues, spécialistes en addiction mais également pair-aidants (personnes ayant elles-mêmes eu un parcours difficile) accompagnent les personnes vulnérables vers le retour à la vie en appartement grâce à un long travail d'écoute et de mise en confiance.

UN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION NQT POUR LES JEUNES DIPLÔMÉS

Plus de **2 000 jeunes** diplômés dans le le Grand Est ont été accompagnés par **Nos quartiers ont des Talents** (NQT) ces cinq dernières années. Metz Métropole construit un partenariat avec cette association : « *Tous les jeunes de moins de 30 ans, diplômés au minimum d'un Bac+3, peuvent nous contacter. Notre objectif est de les aider à trouver un poste, qui peut être une alternance, à la hauteur de leur diplôme* », explique Olivier Perreaut, délégué régional de l'association. Construction du CV, rédaction des lettres de motivation et préparation aux entretiens d'embauche : un professionnel issu d'un domaine d'activité correspondant au projet de chaque jeune propose un suivi personnalisé efficace.

L'URBANISME

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : UN PROJET EN MARCHE

En 2020 la métropole pose les bases de sa méthodologie de travail pour **optimiser les délais d'élaboration du PLUi**, d'association des élus et techniciens et d'acculturation des nouveaux élus pour établir un calendrier prévisionnel.

C'est également un **temps d'étude** avec la rédaction de cahiers thématiques (panorama du territoire selon différents angles), un « état initial de l'environnement » (évaluation environnementale permettant de définir les enjeux dans le domaine) un diagnostic agricole réalisé par la chambre d'agriculture de la Moselle doublé d'une projection démographique à échéance du PLUi. Les résultats seront présentés en 2021. Des outils de concertation sont également mis en chantier au cours de l'année, comme un site Internet dédié, la conception de vidéos explicatives ou encore la publication d'articles dans les bulletins municipaux.

Metz Métropole poursuit par ailleurs un travail de planification à l'échelle communale avec en bilan de l'année 2020 :

- 6 procédures d'élaborations et révisions générales
- 7 procédures de modifications
- 7 procédures de mises à jour.



LA PUBLICITÉ RÈGLEMENTÉE

L'élaboration du premier **Règlement local de publicité intercommunal** (RLPi), qui doit entrer en vigueur courant 2023, démarre fin 2020. Il règlementera la localisation, les formats et l'implantation des dispositifs publicitaires tels que les enseignes, les pré-enseignes et les publicités dans les communes, afin de protéger les paysages et le cadre de vie du territoire. S'il doit être en cohérence avec le PLUi, sa construction nécessitera par ailleurs une importante concertation avec les habitants et les partenaires du territoire pour recueillir leurs attentes, leurs propositions, etc.

À NOTER

Metz Métropole mobilise ses services pendant le premier trimestre 2020 pour formaliser un avis partagé et constructif sur le nouveau projet de SCoTAM arrêté le 12 décembre 2019, de par son statut de personne publique associée.

AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

Metz Métropole constate que le nombre de dossiers traités par ses services n'a jamais été aussi important malgré la crise sanitaire, les différentes autorisations accusent toutes une **hausse de 6 à 9 %**. Seul le nombre des certificats d'urbanisme informatifs a baissé de 28 %. La charge de travail s'est essentiellement concentrée sur les périodes hors confinement avec donc une intensité renforcée.

La métropole observe une baisse du nombre de permis de construire mais une **augmentation du nombre de déclarations préalables**.

Cela confirme une progression constante de la charge de travail impactant la quasi-totalité des postes au sein du service concerné : enregistrement des dossiers, instruction, contrôle consultation, rédaction de courrier, hausse du nombre de contentieux.



Valoriser et préserver

La continuité du service public en matière de gestion des déchets est un enjeu majeur pour la collectivité dont les agents de collecte sont en première ligne. En parallèle, les politiques de la métropole en faveur de la préservation des ressources énergétiques et de la biodiversité ainsi que de la prévention des inondations se poursuivent avec des opérations comme la mesure d'îlots de chaleur sur le territoire, la mise en place d'un gîte à chiroptères, des travaux d'aménagement de ruisseau, etc. Enfin, une belle initiative au bénéfice de l'économie et des producteurs locaux voit le jour grâce à la mobilisation des acteurs locaux : un drive fermier, avec trois points de récupération des commandes sur le territoire, est créé en quelques semaines.



LES DÉCHETS

POURSUITE DE LA PHASE DU PROJET DE CONTENEURISATION

En 2020, **8 points d'apports volontaires enterrés (PAVe)** ont été installés, dont 2 à Metz et 6 sur les communes environnantes, pour un total de 29 cuves. Cette année a aussi permis d'arrêter le schéma définitif de conteneurisation de la commune d'Ars-sur-Moselle. Enfin, en décembre 2020, **4 scénarii** étudiés pour répondre aux contraintes historiques, économiques et touristiques propres au **centre-ville de Metz** sont pré-validés par le comité de pilotage associant la Ville de Metz et la Direction des déchets de Metz Métropole. Ils s'appuient sur les orientations proposées par la nouvelle conseillère déléguée à la conteneurisation, également adjointe à la propreté de la Ville de Metz. Ces scénarios seront présentés au Président de la Métropole début 2021 afin d'obtenir une validation de la stratégie à déployer.

DES ACTIONS DE SENSIBILISATION

Les ambassadeurs du tri et de la prévention des déchets réalisent des campagnes de sensibilisation de manière distancée via la distribution des consignes dans les boîtes aux lettres. Cette nouvelle organisation a aussi permis de distribuer **675 composteurs** au cours de l'année. Une édition 100 % virtuelle de la semaine de la réduction des déchets est également organisée.



AFIN D'ASSURER LA CONTINUITÉ DES ACTIONS DE LA DIRECTION DE LA GESTION DES DÉCHETS, TOUT EN RESPECTANT LES MESURES SANITAIRES, UNE ADAPTATION CONSTANTE DES MISSIONS EST MISE EN ŒUVRE ENTRE SENSIBILISATION DES USAGERS ET PROGRESSION DU PROJET DE CONTENEURISATION.

OBJECTIF : MAINTIEN DU SERVICE PUBLIC

La collecte des emballages ménagers recyclables en porte-à-porte est suspendue du 23 mars au 27 avril 2020. Les déchèteries sont également fermées le 15 mars avant une réouverture le 27 avril avec des consignes strictes sur les plateformes et des équipements de protection individuels pour les agents. Les agents de collecte de Metz Métropole restent toutefois mobilisés pour le ramassage des ordures ménagères, permettant d'assurer la **continuité du service public** et la salubrité publique.

IMPACT DE LA CRISE SUR LES TONNAGES COLLECTÉS

La fermeture des déchèteries et l'arrêt de la collecte sélective en porte-à-porte ont eu un impact significatif sur les tonnages collectés : **- 10 % en déchèterie** et **- 15 % de tri** (entre 2019 et 2020). La crise a permis à Metz Métropole de dépasser l'objectif fixé de diminuer de 10 % la quantité de déchets à traiter entre 2010 et 2020.



LE GRAND CYCLE DE L'EAU

COMPÉTENTE SUR TOUT LE CYCLE DE L'EAU, METZ MÉTROPOLE A RENFORCÉ SON ACTIVITÉ EN 2020 EN SE MOBILISANT SUR LA PRÉVENTION DES INONDATIONS À TRAVERS PLUSIEURS ACTIONS

LES INTERCOMMUNALITÉS MOBILISÉES AUTOUR DU PROGRAMME D' ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI)

Metz Métropole compte parmi la trentaine de signataires d'un PAPI depuis novembre 2019. Celui-ci entre en phase active en 2020. Au programme : diagnostics et sensibilisation sur les risques d'inondation à l'échelle du bassin versant de la Moselle aval, situé entre la confluence de la Moselle avec la Meurthe (Custines) et la frontière germano-luxembourgeoise (Apach) et des côtes de Meuse jusqu'à l'étang de Lindre.

EN BREF

27 INTERCOMMUNALITÉS

780 705 HABITANTS

3 DÉPARTEMENTS

Sillon « Metz-Thionville-Pont-à-Mousson » inclus (Territoire à risque important d'inondation -TRI-).

La stratégie du PAPI, porté par le Syndicat Moselle Aval, s'articule autour de trois axes : réaliser des études pour mieux connaître les risques et **évaluer la vulnérabilité** des territoires, **favoriser les synergies** entre les différentes politiques publiques et **coordonner les actions** de gestion intégrée des risques. Préserver les zones d'expansion de crue ou encore prévenir les coulées d'eaux boueuses sont des exemples d'objectifs concrets qui en découlent. Metz Métropole finance en partie le PAPI, conjointement avec les communes et les intercommunalités adhérentes, l'État, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et le Bureau de recherches Géologiques et minières (BRGM). L'ensemble des actions du PAPI d'intention seront déclinées jusqu'à l'automne 2023.

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS À CHESNY

Metz Métropole a lancé un programme de protection contre les inondations sur le parcours du ruisseau Saint-Pierre à Chesny pour un montant de **1,2 M€ TTC**, cofinancé par l'agence de l'eau Rhin-Meuse et la Région Grand Est. Ces travaux d'envergure comprennent l'édification d'une digue perpendiculaire au cours d'eau, munie d'un pertuis fixe et d'un déversoir de crue.



L'ÉNERGIE ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

UN PORTRAIT ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE SE DESSINE

Le portrait énergétique dévoilé en 2020 dans le cadre du Schéma Directeur des Énergies dégage les principaux enjeux de la démarche :

- réduction de la consommation énergétique du **parc bâti résidentiel (43 %** de la consommation énergétique du territoire) ;
- le **transport** est le secteur le plus émetteur avec **48 %** des émissions de gaz à effet de serre ;
- la **production d'énergies** renouvelables et de récupération s'élève à 550 GWh, soit **10 %** de la consommation actuelle de Metz Métropole.

PARTENARIAT AVEC L'ALEC DU PAYS MESSIN

Le plan de redémarrage métropolitain adopté le 28 septembre a pour objectif d'accompagner notamment les particuliers et les acteurs privés et publics du territoire dans leurs projets de **rénovation énergétique**. Metz Métropole renforce donc son partenariat avec l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) afin d'amplifier les actions déjà mises en place pour les particuliers, notamment pour le montage de dossiers d'aides financières.



MESURER LES ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS

Metz Métropole soutient le travail de Nassima Hassani, Doctorante des universités de Lorraine et de Casablanca, en tant que partenaire technique et institutionnel. Celle-ci consacre sa thèse à mesurer le phénomène des îlots de chaleur urbains sur le territoire métropolitain. Les résultats contribueront à la réflexion de la métropole et ses communes en matière de transition énergétique, d'aménagement, d'urbanisme, de mobilité et de nature en ville.

LE RÉSEAU DE RESSOURCES BARTERLINK

Un réseau local de troc pour les professionnels du territoire voit le jour grâce à un abonnement contracté par la métropole auprès de la plateforme numérique BarterLink [de l'anglais *barter* (troc) et *link* (lien)]. Cet abonnement permet aux entreprises et associations qui le souhaitent un accès gratuit aux outils développés par BarterLink pour **troquer services, compétences ou produits**. L'expérience débute à l'été.

BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE METZ MÉTROPOLE

Metz Métropole réalise en 2020 son Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) triennal. Celui-ci étend son périmètre aux nouvelles compétences de la métropole mais également à des postes optionnels comme les déplacements domicile-travail, les achats de biens et services, etc. Résultat : un Plan de transition, riche et concret de **15 fiches-action**, est élaboré. Ce BEGES anticipe la réglementation issue de la loi Énergie-Climat de novembre 2019 devant entrer en application courant 2021.

NATURE ET PAYSAGE

LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE METZ MÉTROPOLE S'EST CONCENTRÉE, ENTRE AUTRES, SUR L'AGRICULTURE LOCALE, LA VALORISATION DES CIRCUITS-COURTS ET LA PROTECTION DES ANIMAUX SAUVAGES.

LE JEUDI, C'EST DRIVE FERMIER !

Confinement du printemps 2020 : pour pallier la fermeture des marchés locaux, la chambre d'agriculture de Moselle met au point un drive fermier avec deux points de retrait (avenue André-Malraux et parking du parc des expositions). Fin octobre, Bliida rejoint l'aventure, avec le concours de Metz Métropole (par l'acquisition d'une chambre froide notamment), en transformant son site en centre de préparation des colis de produits frais. Concrètement, **une vingtaine de producteurs** participe à l'opération. Avec près de **350 commandes*** réparties entre les trois points chaque semaine, le drive a confirmé son succès. Si les agriculteurs découvrent une nouvelle façon de vendre leurs produits, les consommateurs eux y voient une façon pratique de s'approvisionner, en pleine crise sanitaire du COVID-19, en légumes, viandes, fromages et autres productions locales de qualité.



UN GÎTE À CHIROPTÈRES

Dans un objectif de conservation de la biodiversité, la Commission de protection des eaux, du patrimoine, de l'environnement, du sous-sol et des chiroptères (CPEPESC) Lorraine, ses partenaires techniques et Metz Métropole travaillent depuis plusieurs années sur la mise en place d'**aménagements à destination des chauves-souris au sein du complexe fortifié du Mont-Saint-Quentin / Plappeville**. L'ouvrage en question abrite diverses espèces. L'objectif est donc de sécuriser les entrées pour ces animaux protégés qui ont besoin de tranquillité et d'optimiser l'attractivité du site en jouant sur les conditions d'accueil. Les travaux engagés dans le gîte en mai, sont réalisés en partenariat avec la DREAL et la Région Grand Est, dans le cadre de la politique Natura 2000. Ils ont pris fin en octobre, pile à temps pour la période d'hibernation.



* Chiffres en novembre 2020

Sortir et découvrir

Si la crise sanitaire contrarie le déroulement des saisons artistiques 2019-2020 et 2020-2021, contraignant à l'annulation de nombreuses représentations, la créativité reste de mise. Les équipements culturels de la métropole redoublent d'efforts pour proposer à leurs publics de quoi étancher leur soif de culture : captation et diffusion de spectacles en ligne pour l'Opéra-Théâtre, quizz et animations sur les réseaux sociaux pour le Musée de La Cour d'Or, portes ouvertes numériques pour le Conservatoire à rayonnement régional qui assure également une continuité pédagogique pour ses élèves. Le peu de répit offert pendant cette crise permet à des rendez-vous festifs comme Hop Hop Hop d'avoir lieu, sous des formes un peu plus contraintes qu'à l'accoutumée.



TOURISME ET TOURISME D'AFFAIRES

SI LE FESTIVAL HOP HOP HOP FAIT LE BONHEUR DES HABITANTS, BON NOMBRE DE RENDEZ-VOUS QUI FONT L'ATTRAIT TOURISTIQUE DU TERRITOIRE SONT MALHEUREUSEMENT ANNULÉS EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE.



UNE NOUVELLE DIRECTRICE POUR LE CENTRE POMPIDOU-METZ

Chiara Parisi succède à Emma Lavigne à la direction du Centre, qui ne peut malheureusement fêter dignement ses 10 ans. Elle dévoile ses ambitions : « *Mon souhait est de pérenniser et de fortifier la place du Centre Pompidou-Metz. Grande réussite en région, qui participe à l'éternel renouveau d'un territoire, ce musée est devenu une destination culturelle de première importance, et j'ai à cœur d'amplifier son rayonnement international et celui de la métropole.* »

HOP HOP HOP FAIT SA TOURNÉE !

Pour la deuxième année consécutive, le festival Hop Hop Hop part en tournée dans **huit communes** de la métropole, en partenariat avec celles-ci. Du 29 septembre au 4 octobre, la compagnie *Deracinemoa* rassemble ses artistes fétiches et concocte un programme d'une vingtaine de spectacles enchantés, prévus de Mécleuves à Peltre en passant par Moulins-lès-Metz, Noisseville, Chesny, Sainte-Ruffine et, bien sûr, Metz !

ANNULATIONS EN SÉRIE

La fin d'année se voulait joyeuse avec le festival d'art numérique Constellations en mode hivernal, le marché de Noël, etc. Malheureusement les restrictions sanitaires instaurées à la rentrée entraînent finalement l'annulation des réjouissances habituelles qui font les beaux jours du tourisme à Metz. **Le rendez-vous est pris pour 2021.**

LES MONUMENTS DE LA GUERRE DE 1870 ONT LEUR CARTE

Après la réédition de la carte des Balades Nature en 2019, Metz Métropole édite en 2020 une nouvelle carte touristique dédiée cette fois aux principaux monuments érigés en mémoire des victimes de la guerre de 1870-1871. Destinée aux promeneurs et aux touristes, c'est une autre façon de découvrir le territoire et ses environs, à travers une thématique associant **paysage, patrimoine, culture et histoire.**

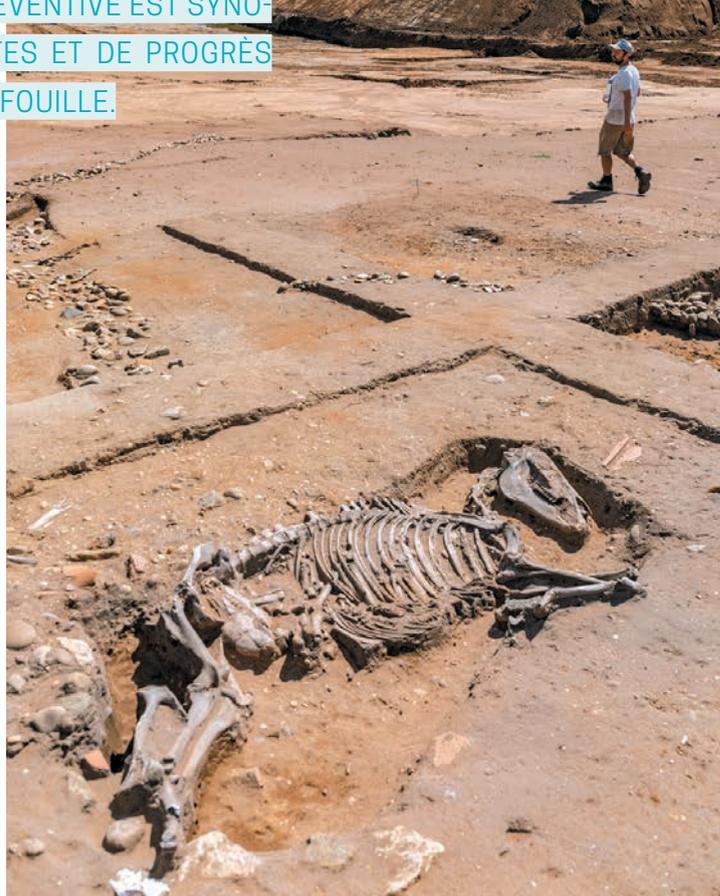


L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

L'ANNÉE 2020 DU PÔLE ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE EST SYNONYME À LA FOIS DE BELLES DÉCOUVERTES ET DE PROGRÈS DANS LA CONSERVATION DU MOBILIER DE FOUILLE.

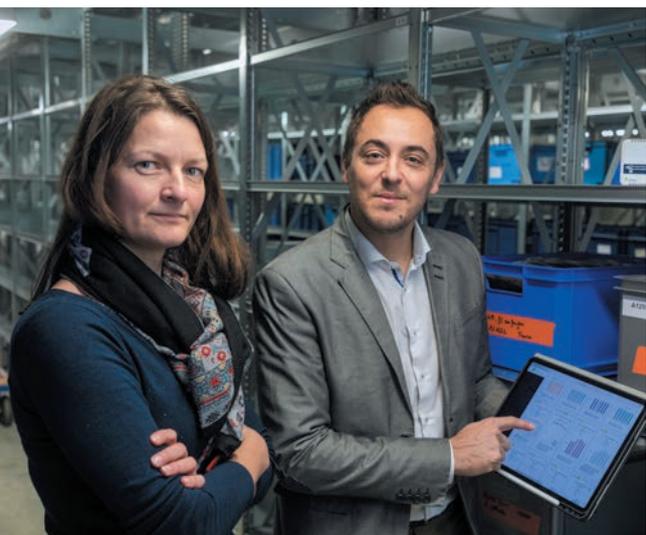
DES TRACES DE CHARLES QUINT SUR LE SITE DE LA HORGNE

Les fouilles préventives effectuées préalablement à la construction du lotissement de la Horgne à Montigny-lès-Metz ont permis des découvertes surprenantes. S'y mêlent des traces de l'**âge du bronze**, de l'**époque gallo-romaine** mais surtout des vestiges plus récents. Une sépulture comportant deux individus ainsi que le squelette d'une jument morte en couche avec son poulain, datant, *a priori*, du XV^e ou XVI^e siècle sont ainsi mises au jour. Grâce à des éléments concordants, les spécialistes pensent avoir affaire au **camp de Charles Quint** ! L'empereur a bel et bien installé ici son campement, à proximité immédiate de la maison forte de la Horgne. Celle-ci est citée dans des écrits de la fin du XVIII^e siècle à propos du siège de Metz, et visible sur des gravures.



DES CAPTEURS CONNECTÉS

C'est le fruit d'une collaboration avec la start-up lorraine Ewattch. De nouveaux objets connectés développés sur mesure permettent désormais de contrôler avec plus de précision la température et l'hygrométrie (taux d'humidité) des réserves de la Maison de l'Archéologie et du Patrimoine afin d'assurer une **conservation optimale** du mobilier récolté au cours des fouilles. « Les capteurs placés dans les salles multiplient aujourd'hui le contrôle à tout un volume », précise Nicolas Babel, dirigeant d'Ewattch. Les boîtiers connectés communiquent avec une plateforme en ligne dont l'interface permet de visualiser des données en trois dimensions sur le climat des réserves et de les garder en mémoire. À terme, les relevés permettront d'améliorer, à chaque fois que nécessaire, le fonctionnement des espaces et d'agir également sur la consommation d'énergie.



LE MUSÉE DE LA COUR D'OR

MALGRÉ LES ALÉAS DE LA CRISE SANITAIRE LE MUSÉE DE LA COUR D'OR PRÉSENTE EN 2020 SA NOUVELLE SALLE CONSACRÉE AUX ARTS DU XIX^e SIÈCLE ET SA GRATUITÉ EST DÉSORMAIS ACTÉE.

BON À SAVOIR !

La gratuité du Musée de La Cour d'Or, décidée dans un premier temps du 10 juin au 31 août 2020, a permis une **hausse de fréquentation de 183 %** avec 6 181 visiteurs, pour 3 378 à la même période en 2019.

LA NOUVELLE SALLE XIX^e, FRUIT DE DEUX ANS DE TRAVAIL

Après la salle de l'École de Metz, dont l'accrochage a été entièrement revu en 2018, c'est au tour de la salle XIX^e de montrer son nouveau visage. En fin d'année, les visiteurs ont pu découvrir une sélection d'œuvres issues des collections du musée, à la manière dont elles étaient présentées au siècle de leur création, c'est-à-dire « à touche-touche » (cadre contre cadre). Superposés sur deux à trois niveaux selon leur format, les tableaux sont plus nombreux - **43, contre 18 auparavant** - et présentent plus largement les différents courants de la période du XIX^e siècle : **le néo-classicisme, le romantisme, l'orientalisme, le réalisme, le naturalisme**... pour ne citer qu'eux.

Selon Claire Meunier, conservatrice du musée, « la principale nouveauté est la sortie en salle de grands formats, absents des cimaises depuis quelque temps. La diversité concerne aussi les genres artistiques, avec des portraits, des natures mortes, des paysages, des scènes de genre ou encore des scènes mythologiques ou bibliques ». Autre nouveauté : la diversification des types d'œuvres exposées, notamment grâce à cinq sculptures en plâtre et en bronze et à une épée issue de la collection de militaria. Quelques œuvres d'artistes allemands de la fin du XIX^e siècle, conservées dans les réserves du musée, ont également intégré ce parcours permanent.

UNE GRATUITÉ DEVENUE PÉRENNE

Metz Métropole souhaitait ardemment voir les habitants et les touristes **renouer avec la culture**. La gratuité de l'entrée au Musée de La Cour d'Or est actée pour la période estivale pour favoriser l'accès aux familles et aux personnes les plus modestes. Une mesure devenue pérenne par décision du nouveau Président de la métropole le 8 septembre.

LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL DE METZ MÉTROPOLE

CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE ASSURÉE À DISTANCE, PROJETS ARTISTIQUES NUMÉRIQUES ET TARIFICATION PRIVILÉGIÉE POUR LA RÉINSCRIPTION : LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL DE METZ MÉTROPOLE A FAIT PREUVE D'INGÉNIOSITÉ POUR GÉRER LA CRISE SANITAIRE.



MARS 2020 : CHANGEMENT DE PROGRAMME

Pour la première fois de son histoire, le conservatoire ferme ses portes en pleine épidémie de Covid-19, entraînant l'annulation des cours mais aussi des répétitions et des manifestations. Pour autant, l'équipe du conservatoire reste mobilisée en proposant une **continuité pédagogique à distance**. Cours en direct en visio, analyse de vidéos envoyées par les élèves, proposition d'écoutes ou de lectures, projets participatifs et montage vidéo : les idées n'ont pas manqué pour maintenir un lien et entretenir la motivation des élèves ! Une belle illustration de cette mobilisation générale est le premier concert virtuel « Les violonistes, graines d'artistes » réalisé avec le conservatoire de Thionville et diffusé sur les réseaux sociaux.

LE TEMPS DES RÉINSCRIPTIONS

Lors de la crise sanitaire, la qualité du service rendu aux élèves a été altérée et certaines pratiques ont été impactées. Pour ces raisons, le conservatoire accorde **une exonération des frais de dossier** pour l'ensemble des parcours pour les élèves inscrits en 2019-2020 qui ont renouvelé leurs inscriptions pour l'année scolaire 2020-2021 (sauf les élèves inscrits en CHAM/CHAD, 1^{re} et terminale de la filière S2TMD, bénéficiaires de minimas sociaux et personnel de Metz Métropole en formation continue pour un an).

NOVEMBRE 2020 : RETOUR À LA NORMALE

Lors de la Nuit européenne des musées, les élèves de la classe d'Anne-Catherine Bucher du conservatoire de Metz Métropole ont pu jouer sur le clavecin orné d'une œuvre de Marc Chagall, exposé au Centre Pompidou-Metz, lors de l'exposition dédiée au peintre. François Couperin, Jean-Sébastien Bach... ce programme en forme d'hommage à cet instrument rare est toujours accessible sur la chaîne YouTube du conservatoire.

À la même période, l'*Ensemble Accroche Note* a collaboré avec **6 Jeunes étudiants compositeurs** du Grand Est en préparant de nouvelles pièces aux côtés des musiciens de l'Ensemble et de leurs professeurs : Daniel D'Adamo (Strasbourg), Filippo Zapponi (Metz) et André Serre-Milan (Reims). Malgré une tournée annulée, un enregistrement de cette création musicale a été réalisé à Strasbourg, suivi d'une diffusion sur les réseaux sociaux des différents partenaires.

L'OPÉRA-THÉÂTRE DE METZ MÉTROPOLE

L'OPÉRA-THÉÂTRE JOUE LA SOLIDARITÉ EN CONFECTIONNANT UN MILLIER DE MASQUES POUR LES AGENTS DE LA MÉTROPOLE DURANT LE CONFINEMENT. UNE PARENTHÈSE EN ATTENDANT LA POSSIBILITÉ DE POURSUIVRE SA SAISON.

GIOVANNA D'ARCO OUVRE LA SAISON 2020-2021

L'Opéra-Théâtre de Metz Métropole doit fermer ses portes après un début d'année enchanteur avec la programmation de six spectacles (*La Tablée*, *Piaf*, *La Traviata*, *Le Dindon*, *Indicible Beethoven* et *Camille Claudel*). Il est l'un des rares établissements lyriques à rouvrir ses portes en octobre, avec des mesures sanitaires adaptées aux artistes et au public. L'occasion de présenter **Giovanna d'Arco** de Verdi, une production conçue dans le cadre des festivités des 800 ans de la cathédrale Saint-Étienne de Metz. La mise en scène de Paul-Émile Fourny ainsi que les prestations de la soprano Patrizia Ciofi, du ténor Jean-François Borras ou encore du baryton Pierre-Yves Pruvot, ont conquis les spectateurs venus en nombre.



UN CALENDRIER DE L'AVENT CONNECTÉ

Pour donner une touche féérique à ce Noël, l'Opéra-Théâtre diffuse, tous les jours jusqu'au 24 décembre, un **calendrier de l'Avent musical** proposé par le Chœur de l'Opéra-Théâtre sur son site Internet et sa page Facebook. Apothéose le 25 décembre avec la captation du concert jazz de Noël donné par le chœur autour d'une courte messe latine de Bob Chilcott, *A Little Jazz Mass*.

RENTÉE « LYRIQUE » POUR LES ÉTUDIANTS

Le 1^{er} septembre, **900 étudiants** en Droit de l'université de Lorraine font leur rentrée à l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole pour deux semaines de cours et de réunions d'informations sur le déroulement de l'année universitaire en temps de Covid-19. Objectif : étendre la capacité d'accueil de l'université de Lorraine. Ce partenariat est aussi l'occasion pour l'Opéra-Théâtre de faire découvrir ses offres étudiantes ainsi que la programmation de la nouvelle saison 2020-2021.

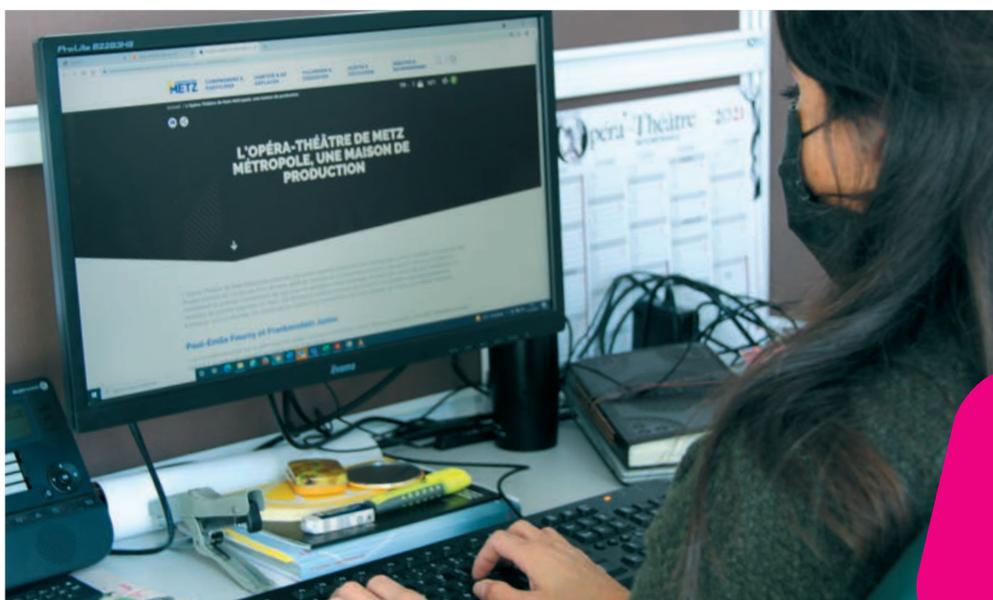


LE MÉCÉNAT

EN RAISON DU CONFINEMENT, DE L'ANNULATION DES ÉVÉNEMENTS SOUTENUS PAR LES MÉCÈNES ET DE LA FERMETURE DES ÉTABLISSEMENTS CULTURELS, L'ÉQUIPE MÉCÉNAT DE METZ MÉTROPOLE EN A PROFITÉ POUR REPENSER SON ORGANISATION, NOTAMMENT SUR LES RENOUVELLEMENTS MÉCÉNAT ET LA PROSPECTION.

OPTIMISER ET SÉCURISER L'ACTIVITÉ MÉCÉNAT

En sept ans, le service mécénat a **multiplié par 8** le nombre de mécènes et partenaires. La gestion au quotidien s'est complexifiée, conduisant l'équipe à faire évoluer ses outils de gestion. La plateforme *Salesforce* est ainsi déployée en 2020. Objectifs : conserver et partager l'information simplement ; disposer d'un référentiel de contacts et des sociétés ; créer des tableaux de bords rapidement ; gérer de manière autonome des campagnes et des événements et des projets dits « mécénables »... afin d'assurer la continuité des activités et d'optimiser l'efficacité du service. Une vraie plus-value en termes de structuration et une réelle opportunité de consacrer plus de temps à la traduction de l'activité culturelle et philanthropique avec le monde privé et commercial... un vrai défi d'acculturation !



LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'HUMAIN

Maintenir et renforcer la communication numérique se sont révélés essentiels durant l'année 2020 pour garder le contact avec les mécènes, les partenaires et les prospects. La **newsletter « Gardons le lien »** voit le jour à cet effet. Un format léger, récurrent, dédiant une rubrique par structure et sujet relatif au mécénat (Opéra-Théâtre, Musée, Conservatoire, Maison de l'Archéologie et du Patrimoine, Mont Saint-Quentin, développement durable). Elle propose un contenu culturel diversifié et/ou insolite donnant à voir la richesse et l'activité des établissements et sites, offrant une échappatoire bienvenue dans ce contexte inédit.

UNE STRATÉGIE QUI PORTE SES FRUITS

Avec une quarantaine de membres, le **Club-Partenaires de l'Opéra-Théâtre de Metz Métropole**, composé d'un panel d'entreprises de qualité relevant de domaines les plus diversifiés, a été renouvelé dans sa quasi-totalité en 2020 : un gage de confiance, de fidélité et de reconnaissance de la valeur du travail réalisé !



Innover et entre- prendre

Le développement numérique de la métropole se poursuit tant au sein de l'écosystème des start-up qu'au service des habitants et des entreprises. En 2020, la métropole entame une démarche d'écologie industrielle et territoriale pour mettre en réseau les acteurs locaux et favoriser ainsi une économie circulaire ou encore la mutualisation des ressources.

La métropole s'investit tout particulièrement aux côtés du Crous pour financer la réhabilitation de logements étudiants et aider les étudiants mis en difficulté par le confinement.

Et si le futur de la métropole se dessine au travers de la feuille de route adoptée pour le Schéma de l'offre Économique, les zones d'aménagement du territoire changent déjà de visage au gré des travaux de construction, requalification, etc. menés ou chapotés par la collectivité.



L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LE SCHÉMA DE L'OFFRE ÉCONOMIQUE APPROUVÉ !

Fondé sur un diagnostic, le Schéma de l'offre économique élaboré par Metz Métropole présente une **stratégie de développement** de ces zones d'activités, structurée en cinq axes :

- améliorer la qualité de vie et le cadre de travail sur les sites économiques ;
- développer l'animation, les synergies et les services sur les sites économiques ;
- renforcer la diversité des sites pour favoriser l'ancrage des entreprises sur le territoire ;
- améliorer la connaissance des sites économiques et des entreprises ;
- favoriser l'optimisation foncière et la régénération du bâti.

La délibération du conseil métropolitain du 27 janvier approuve ce Schéma de l'offre économique et ses trois chapitres ainsi que la feuille de route opérationnelle 2019-2021 (pour définir le cadre et les modalités d'intervention de la métropole).



PARC DU TECHNOPÔLE : HABITAT ET NATURE EN COHÉSION

Le Parc du Technopôle, situé sur un vaste terrain de **59 hectares** de part et d'autre du Vallon, accueille des habitations et des bureaux. Des logements mitoyens ou individuels avec leurs jardinets ou de l'habitat collectif - 145 logements sortis de terre côté Grigy - sont proposés en location, accession à la propriété ou encore en prêt social location-accession pour cinq des maisons. Cette **mixité de l'offre** permet à de jeunes ménages de s'installer à Metz, en lisière de la ville.

L'**aménagement paysager** du Vallon s'inscrit dans une dynamique écoresponsable : il servira à récupérer les eaux pluviales, concevoir des promenades nature et sportives et garder une place importante pour une exploitation agricole. En plus des 300 arbres plantés et des chemins balisés, Metz Métropole prévoit également un marquage au sol de la villa gallo-romaine, dont les vestiges ont été mis au jour lors du chantier de fouilles.



ZAC POINTE SUD DU PLATEAU DE FRESCATY : LA VÉGÉTATION PREND SES QUARTIERS

Le **cours d'eau La Ramotte** a retrouvé un lit naturel et des abords accueillants pour les promeneurs : ses berges constituent un **parc arboré de 4 hectares** parcouru par un chemin piéton et agrémenté de bancs. Deux ouvrages de franchissement de La Ramotte sont réalisés : l'un pour le passage du futur parcours pédagogique et le second pour la voie d'accès nord à Amazon.

Un suivi régulier de la qualité des eaux est réalisé depuis le début des travaux de sa mise en eau et ce pour une durée de quinze ans ; ce suivi est réalisé par un bureau d'études

environnementales qui a pour mission d'accompagner Metz Métropole dans la valorisation et la protection de la trame Verte et Bleue de la Pointe Sud du Plateau de Frescaty.

Par ailleurs, les aménagements paysagers de la Pointe Sud du Plateau de Frescaty et en amont d'Augny ont été en grande partie réalisés.

Les dernières plantations ont eu lieu en hiver 2020 et occupent l'espace central de la ZAC ; des dalles de l'ancienne piste d'aviation ont été démolies pour permettre une végétalisation de cet espace brut et de renforcer la trame noire.

ZOOM SUR LES ZONES D'ACTIVITÉ

QUARTIER DE L'AMPHITHÉÂTRE

Véritable lieu de vie, de commerce et d'activité depuis 2010, le quartier de l'Amphithéâtre entre dans la seconde phase de son aménagement. Dans la partie sud, derrière le futur hôtel Starck, un quartier essentiellement résidentiel verra le jour : **600 logements** sont proposés dans les 10 prochaines années sur un terrain de plus de 65 000 m².

UNE RÉSIDENCE SENIOR SUR LE SITE DE MERCY

Initiée en 2010 par la communauté d'agglomération de Metz Métropole, l'opération d'aménagement du site de Mercy fait suite à la requalification d'un ancien site militaire au sud-est de Metz Métropole en un Pôle « Santé Innovation ». Ce projet de grande envergure a été confié à la Société d'aménagement et de restauration de Metz Métropole (SAREMM). Un lot vient d'être cédé à Habiter Promotion en vue de l'aménagement d'une **résidence senior** : dans un contexte de crise sanitaire et avec la proximité du CHR Metz-Thionville, le site Mercy est le lieu idéal pour ce nouveau projet.

ET AUSSI...

La zone d'aménagement Marly Belle Fontaine est aujourd'hui **viabilisée à 99 %**. Sa commercialisation a été conduite par la Société d'équipement du bassin lorrain en collaboration avec Metz Métropole, Inspire Metz et la commune de Marly.

LE NUMÉRIQUE, LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DÉMARCHES ANTI-GASPI GRÂCE À L'EIT

Comment peut-on mieux s'organiser pour réduire l'impact environnemental des activités artisanales et industrielles sur le territoire ? De cette réflexion est née la démarche d'Écologie industrielle territoriale (EIT) grâce à laquelle Metz Métropole incite les entreprises à mettre en commun des services, des matériaux ou des équipements. Objectif : créer une **économie circulaire** pour gaspiller moins et générer de nouvelles ressources. Depuis l'été les entreprises peuvent :

- s'inscrire gratuitement sur la plateforme de troc BarterLink (voir page 32) ;
- réaliser un pré-diagnostic pour identifier des sources potentielles de mutualisation ;
- participer à des événements pour déclencher des interactions avec d'autres entreprises.



THE POOL, 15 MOIS PLUS TARD

L'incubateur régional d'excellence *The Pool* créé fin 2018 accueille aujourd'hui **25 start-up innovantes** voulant se confronter aux réalités du marché. Après avoir suivi la *Starter Class*, les projets les plus solides sont sélectionnés pour la phase d'accompagnement individuel. « *L'incubateur est connu pour son excellence, il donne une visibilité qui permet d'accéder à des financements régionaux. Son responsable nous fait rencontrer les bonnes personnes et connaître les dispositifs les plus pertinents* », souligne Thomas Barousseau de Delipay (système de sécurisation des transactions sur Internet).



METZ MÉTROPOLÉ SOUTIEN LE CROUS DE LORRAINE

Un programme de réhabilitation et de construction est en cours pour près de 40 millions d'euros sur la résidence étudiante du Saulcy puisque cinq des sept bâtiments vont être réhabilités. La métropole soutient la réhabilitation du bâtiment P2 à hauteur de 1 M€ au titre de son plan de redémarrage, et s'inscrit avec le Crous, la Région et l'État dans le projet de construction d'une **nouvelle résidence étudiante de 150 logements** (bâtiment P8). La métropole accorde également une subvention exceptionnelle de **56 000 € destinés à des aides alimentaires** attribuées aux étudiants en grande difficulté à cause du confinement.

LES SITES DE L'EUROMÉTROPOLE DE METZ

SIÈGE

MAISON DE LA MÉTROPOLE

1, place du Parlement de Metz
CS 30353 - 57011 Metz Cedex 1
Tél. : 03 87 20 10 00
eurometropolemetz.eu

CENTRE TECHNIQUE MÉTROPOLITAIN

DIRECTION DE LA GESTION DES DÉCHETS ET SERVICE MULTITECHNIQUE ET BÂTIMENTS

Rue de la Mouée - 57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 10

CONSERVATOIRE GABRIEL PIERNÉ

2, rue du Paradis - 57000 Metz
Tél. : 03 57 88 38 38
conservatoire.eurometropolemetz.eu

OPÉRA-THÉÂTRE

4-5, place de la Comédie -
57000 Metz
Tél. : 03 57 88 36 67
opera.eurometropolemetz.eu

MUSÉE DE LA COUR D'OR

2, rue du Haut-Poirier - 57000 Metz
Tél. : 03 57 88 38 83
musee.eurometropolemetz.eu

MAISON DE L'ARCHÉOLOGIE ET DU PATRIMOINE

PÔLE ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE ET SERVICE LOGISTIQUE ET GARDIENNAGE

14 rue de la Mouée - 57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 00

AUTRES SITES

PÔLE ÉTUDES ET TRAVAUX VOIRIE - ESPACES PUBLICS //

**PÔLE ENTRETIEN ET EXPLOITATION
TERRITORIALE VOIRIE - ESPACES
PUBLICS : cellule gestion des
anomalies du domaine public,
conception et réalisation des
espaces publics, transport et
accessibilité, nouvelles mobilités,
cellule signalisation lumineuse**

Rue Teilhard de Chardin -
57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 00

CELLULE SIGNALISATION ROUTIÈRE (pôle entretien et exploitation territoriale)

8 rue Dreyfus Dupont -
57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 00

PÔLE ENTRETIEN ET EXPLOITATION TERRITORIALE

10 rue Dreyfus Dupont - 57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 00

SERVICE ACHATS ET CONCESSION

27 boulevard de Guyenne -
57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 00

PC ROUTIER RÉGULATION DU TRAFIC

1 avenue Louis le Débonnaire -
57070 Metz
Tél. : 03 87 20 10 00

ESPACE MOBILITÉ

LE MET'

Place de la République -
57000 Metz
Tél. : 0 800 00 29 38
lemet.fr

INSPIRE METZ

2 Place d'Armes - CS 80367 -
57007 Metz Cedex 1 Metz
OFFICE DE TOURISME
Tél. : 03 87 39 00 00
**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET CONGRÈS**
Tél. : 03 87 16 96 80
inspire-metz.com

HAGANIS

Nouveau Port de Metz, rue du
Trou-aux-Serpents - 57052 Metz
Tél. : 03 87 34 64 60
haganis.fr

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE LORRAINE

1, rue de la Citadelle - 57000 Metz
Tél. : 03 87 39 61 30
esalorraine.fr

CENTRE POMPIDOU- METZ

Parvis des Droits de l'Homme -
57000 Metz
Tél. : 03 87 15 39 39
centrepompidou-metz.fr

AMANVILLERS
ARS-LAQUENEXY
ARS-SUR-MOSELLE
AUGNY
CHÂTEL-SAINT-GERMAIN
CHESNY
CHIEULLES
COIN-LÈS-CUVRY
COIN-SUR-SEILLE
CUVRY
FÉY
GRAVELOTTE
JURY
JUSSY
LA MAXE
LAQUENEXY
LE BAN-SAINT-MARTIN
LESSY
LONGEVILLE-LÈS-METZ
LORRY-LÈS-METZ
MARIEULLES-VEZON
MARLY
MÉCLEUVES
METZ
MEY
MONTIGNY-LÈS-METZ
MOULINS-LÈS-METZ
NOISSEVILLE
NOUILLY
PELTRE
PLAPPEVILLE
POUILLY
POURNOY-LA-CHÉTIVE
ROZÉRIEULLES
SAINT-JULIEN-LÈS-METZ
SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE
SAINTE-RUFFINE
SAULNY
SCY-CHAZELLES
VANTOUX
VANY
VAUX
VERNÉVILLE
WOIPPY



MAISON DE LA MÉTROPOLE

1 Place du Parlement de Metz
CS 30353
57011 Metz Cedex 1

